



## Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 22 décembre 2022

### **A compter du 24 décembre jusqu'au 2 janvier, l'accès au service des urgences adultes du CH de Saint-Brieuc se fera sur régulation préalable du 15, hors urgences vitales**

A compter du samedi 24 décembre et jusqu'au lundi 2 janvier, l'accès au service des urgences adultes du site Yves Le Foll sera régulé, sauf urgences vitales.

Durant cette période, et sauf urgences vitales, **il est demandé aux usagers souhaitant se rendre aux urgences d'appeler systématiquement et préalablement le Centre 15 du SAMU**, lequel pourra dispenser des conseils médicaux, confirmer l'orientation vers les urgences ou réorienter si besoin, et en fonction de la situation de santé, vers une prise en charge relevant de la médecine de ville (médecin traitant, maison médicale de garde) ou vers une autre structure.

Sous l'effet d'épidémies multiples et concomitantes dans la population ayant également un impact sur l'absentéisme du personnel, le service des urgences est confronté à une activité extrêmement soutenue depuis maintenant quelques semaines et à un besoin important d'hospitalisation dans les services. Une situation qui conduit à une saturation des capacités d'hospitalisation de l'établissement et à un grand nombre de patients présents simultanément au sein des locaux des urgences.

Cette mesure, régulant l'accès aux urgences, vise donc à garantir une prise en charge adaptée et sécurisée pour les patients nécessitant effectivement un recours aux urgences. C'est la raison pour laquelle des patients se présentant pour de la traumatologie simple (ex : entorse, petites blessures) ont été réorientés depuis le 20/12 vers leur médecin traitant.

La direction confirme que tous les patients qui nécessitent une prise en charge en urgence au CH de Saint-Brieuc durant cette période du 24 décembre au 2 janvier continueront d'être accueillis.

Par ailleurs, l'accueil des patientes pour la Maternité n'est pas modifié, le circuit spécifique de prise en charge des femmes enceintes accessible 24h/24 est maintenu.

Afin d'accompagner cette mesure temporaire, le CH de Saint-Brieuc est en lien régulier avec les services de l'Agence Régionale de Santé et maintient le renfort de ressources au niveau du Centre 15 et du service des urgences.

#### **Contact :**

Damien OUDOT – Directeur de la Communication  
[damien.oudot@ch-stbrieuc.fr](mailto:damien.oudot@ch-stbrieuc.fr) / tél : 06-25-71-46-36